

COMMISSION PREVENTION DES DECHETS

Compte-rendu de la réunion du 11/01/2022

1. Tableau des présences

	Collectivité représentée	Nom	Présence
1	CA Bassin Bourg en Bresse	Patrick BAVOUX	Présent
2	CA Bassin Bourg en Bresse Organom - Président	Yves CRISTIN	Présent
3	CA Bassin Bourg en Bresse	Jean Luc EMIN	Absent
4	CC de la Dombes Organom Vice-présidente	Audrey CHEVALIER	Présente
5	CC de la Dombes	Michel JACQUARD	Absent
6	CC de la Dombes	Jean-François JANNET	Présent
7	CC de la Dombes	Christophe MONIER	Absent
8	CC Plaine de l'Ain Organom Vice-présidente	Hélène BROUSSE	Présente
9	CC Plaine de l'Ain	Bernard GUERS	Présent
10	CC Plaine de l'Ain	Paul VERNAY	Présent
11	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Antoine BAUTAIN	Présent
Taux de présence			73%

Animation : Audrey CHEVALIER (VP prévention) et David THOMAS (chargé de mission)

2. Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte-rendu (réunion du 12/10/2021)
2. Retour sur les indicateurs du CODEC
3. Bilan des actions 2021 (inclus dépenses de communication)
4. Bilan des partenariats (Département, FNE, CRMA)
5. Stratégie économie circulaire du syndicat et cohérence territoriale
6. Orientations budgétaires pour le service prévention en 2022
7. Questions diverses (outilthèques, atelier Eclaira, ...)

1. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la dernière Commission du 12 octobre 2021 est approuvé par les membres présents sans remarque ou demande complémentaire.

2. Indicateurs DMA / CODEC

La commission est informée de l'évolution peu favorable des indicateurs mise en place avec le CODEC.

M. Jannet propose de déterminer un nouvel objectif atteignable sur Organom pour 2025, en fonction des leviers d'action identifiés.

M. Cristin est favorable à un suivi de ces indicateurs avec si possible des éléments de comparaison issus d'autres syndicats selon les actions mises en œuvre. Il souhaite une stratégie globale cohérente avec l'ensemble des EPCI du territoire.

La commission propose de poursuivre le suivi des indicateurs en montrant leur évolution et les marges de progrès potentiel en fonction des projets.

3. Bilan des actions 2021

M. Cristin propose de rappeler systématiquement pour chaque action les objectifs et les gains potentiels en termes de tonnages évités ou valorisés, ou en termes de foyers ou entreprises sensibilisées.

En aparté, il évoque le risque stratégique et juridique pour Organom de demeurer avec une compétence obligatoire de traitement réservée aux ordures ménagères alors que celle-ci doit légalement englober l'ensemble des flux collectés par les EPCI.

NB : une procédure est en cours au VALTOM (63) dans le cadre d'un renouvellement de marché.

Mme Chevalier propose que les élus de la commission soient aussi informés des campagnes de communication afin qu'ils puissent les relayer via leurs réseaux sociaux. Elle rappelle aussi à chacun que le service Relations extérieures est à leur disposition pour préparer un article à insérer dans leur bulletin municipal.

M. Jannet souhaite que l'évolution des dépenses et recettes depuis 2019 soit ajoutée à la présentation jointe au compte-rendu (cf. diapo 11).

Il est favorable aussi à un renforcement de la cohésion entre les EPCI et Organom comme cela été le cas récemment avec la réunion pour mieux valoriser les encombrants.

M. Cristin rappelle que suite au départ de Mme Duguey, la mission du futur Directeur sera réévaluée et intégrera la mise en œuvre progressive de marchés communs en vue de tendre vers une compétence de traitement unique (non scindée). Cette convergence est aussi nécessaire pour une meilleure appropriation des lois.

L'étude sur les encombrants a montré que le syndicat n'a plus la main pour proposer un projet ambitieux sur ce flux. Chaque EPCI préférant pour l'instant envisager une solution locale dans le cadre de son marché des bennes de déchèterie.

4. Bilan des partenariats 2021

Les élus de la commission sont informés des bilans des partenariats conduits en 2021. Ces bilans sont approuvés sans remarques particulières.

5. Orientations stratégiques / économie circulaire

M. Cristin précise que le projet de chaufferie doit aussi être intégré à la stratégie d'économie circulaire du syndicat.

M. Jannet propose d'intégrer aussi les travaux sur le site dans une démarche équivalente.

Mme Chevalier rappelle que les PLPDMA pourront faire remonter leurs orientations afin de collaborer si nécessaire avec Organom. Elle propose de développer l'animation en local avec l'organisation d'ateliers sur la fresque de l'économie circulaire, en partenariat avec les conseils de développement.

Outre les réunions en mode projet, M. Cristin propose d'organiser chaque année une réunion de cohésion stratégique plus globale, sous la forme d'un séminaire. Il souhaite aussi améliorer la formation des élus-délégués sur les déchets.

A défaut de la compétence formation requise pour Organom, Mme Chevalier propose de développer une approche participative avec l'appui d'intervenants extérieurs.

M. Vernay est d'accord sur la nécessité de développer l'offre de formation pour les élus et propose de faire appel à des élus des territoires voisins.

Mme Brousse souhaiterait aussi développer les réunions d'échange entre EPCI.

M. Bavoux évoque le déploiement possible de plateformes locales pour le broyage de déchets verts et la mise à disposition de broyat sur le territoire de GBA.

M. Cristin rappelle que le détournement des déchets verts en grande quantité pourrait nuire à l'équilibre budgétaire du syndicat s'il venait à manquer de tonnages pour l'usine Ovade. L'impact de ces actions doit être évalués en concertation avec Organom.

M. Bautain revient sur l'expérimentation oui-pub pour laquelle GBA n'a pas été retenu. Il déplore cette décision, étant donné les effets bénéfiques de cette nouvelle approche sur la réduction des prospectus non-désirés dans les boîtes aux lettres dépourvues de stop-pub. Ces tracts publicitaires terminent encore trop souvent dans les poubelles grises de Bourg habitat à défaut d'être triés par certains résidents.

Mme Brousse souligne que cette expérimentation présente surtout un intérêt pour ce type d'habitat vertical, le Stoppub étant plutôt bien déployé dans l'habitat pavillonnaire.

En synthèse, la commission propose d'organiser en 2022 un temps de cohésion et d'échange avec les élus du territoire sur la thématique « économie circulaire » en faisant appel à des intervenants extérieurs. Un budget complémentaire sera évalué et intégré au BP pour l'organisation de cet évènement.

6. Orientations budgétaires pour la prévention

Le tableau prévisionnel du budget est présenté aux membres de la commission.

La commission propose de renouveler le soutien d'Organom aux actions locales portées par les EPCI en accord avec la stratégie du syndicat. Pour cela un budget complémentaire sera intégré aux orientations pour 2022.

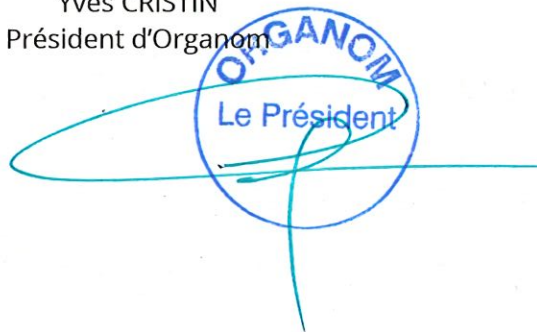
7. Questions et informations diverses

Les élus sont informés des évolutions récentes concernant les demandes du REP'R et de l'association FICA pour leur projet d'outhèque.

Le lien vers l'atelier Ademe Aura sera rediffusé aux membres de la commission.

Fait à Viriat, le **25 JAN. 2022**

Yves CRISTIN
Président d'Organom



A circular blue stamp with the text "ORGANOM" around the top edge and "Le Président" in the center. A blue ink signature is written over the stamp, extending to the left and bottom.